

L'Osé. Elle laisse à ses héritiers collatéraux une fortune évaluée à plus de 150,000 francs.

LA REINE D'ESPAGNE.—Un correspondant du Morning Post de Londres lui écrit ce qui suit: « Dans une précédente lettre, je vous ai parlé de la grossesse de la reine d'Espagne. »

SITUATIONS INTÉRESSANTES.—Nous pouvons affirmer, dit l'Esprit Public, que les duchesses de Nemours, d'Aumale, de Montpensier, la princesse de Joinville et la duchesse de Saxe-Cobourg (la princesse clémentine) sont toutes dans une situation intéressante.

Le Duc d'Aumale.—Nous lisons dans le Journal du Havre du 13 janvier:

Dans trois jours, M. le duc d'Aumale aura atteint sa vingt-cinquième année, et selon l'article 24 de la charte, il pourra siéger à la chambre des pairs, avec voix consultative.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—Par suite d'une circulaire adressée au clergé catholique de Londres par Mgr Gilliths, évêque métropolitain, des sermons ont été prêchés et des collectes ont été faites dans toutes les églises catholiques pour former un fond de secours destiné à soulager les malheureux Irlandais.

—Le jour de Noël, on a célébré à Ramsgate la première messe publique qui y ait été dite depuis la réforme. Les catholiques ont bûi dans cette ville une église, un presbytère, un cimetière, une école et une bibliothèque.

—A la suite d'une mission donnée à Ken-tish-Town, près de Londres, par le R. sire Harding-Ivers, une liste de souscription pour l'érection d'une église dans ce pays a été ouverte et couverte immédiatement de nombreuses signatures.

—Il y a quelques jours, pour la première fois depuis la réforme, le saint-viatique a été porté publiquement dans les rues d'un faubourg de Londres. La sensation fut profonde, même chez les protestants: les femmes s'inclinaient et les hommes ôtaient leurs chapeaux.

—M. Wiseman vient de recevoir l'abjuration du R. M. Walker du collège d'Oriel, à Oxford, et celle de M. Laing du collège de la reine, à Cambridge. Trois autres conversions marquantes ont eu lieu à Leeds; ce sont celles du R. Macmillan, du collège de Corpus-Christi, à Oxford; de M. Wilkinson, de l'université de Durham et de M. Haigh.

Dans les environs du manoir de Grâce-Dieu, dans Leicestershire, trente protestants ont abjuré l'erreur en 1846. Dans l'île de Jersey, sept protestants ont été admis dans l'église le 20 décembre dernier. Le révérend Cunningham, prêtre chargé de la mission de Jersey, a déjà reçu l'abjuration de plus de deux cents de nos frères égarés.

Le vicar apostolique du district occidental a confirmé trente conversions à Taunton. —Mgr l'archevêque de Turin (Irlande) vient de prendre les dispositions nécessaires à l'établissement d'une maison de sœurs de la Merci, dans la ville de Castlebar. Il a alloué à cette fondation une somme de 18,750 fr.

—La Gazette ecclésiastique de Berlin raconte que, dans une assemblée générale, tenue le 14 décembre, le président Dornbusch avait annoncé que, par les soins du prévôt Brinkmann, la communauté de leurs frères de Spandau se montrait disposée à rentrer au sein de l'Eglise romaine. Pour éviter ce qu'il appelle naturellement un malheur, M. Dornbusch fit un appel aux loges maçonniques. Ceci nous révèle assez la détresse du protestantisme en Prusse.

SECOURS A L'IRLANDE.—Les souscriptions en faveur des pauvres de l'Irlande s'accroissent aujourd'hui à près de \$30,000 dans New-York et à plus de 60,000 dans les Etats-Unis. M. Pakenham, ministre d'Angleterre a souscrit pour cent livres sterling et non pour \$20,000, comme on l'avait hyperboliquement annoncé.

LA NOMINATION D'UN JUGE EN CHEF POUR CE DISTRICT.

La place laissée vacante par la mort du juge en chef, fait le sujet de toutes les conversations. Chacun fait des conjectures. Les noms cités comme devant remplacer M. Vallières, sont M. le juge Rolland, M. La Fontaine, M. Cherrier, M. le Procureur Général James Smith, M. Henri Black de Québec et M. Meredith de cette ville.

Nous ne savons trop sur lequel de ces messieurs tombera le choix du gouvernement, mais nous espérons que l'exécutif ne perdra pas de vue les droits qu'ont nos compatriotes de voir le banc également partagé entre des hommes des différentes origines et qu'on ne fera pas revivre ce grand grief de l'ancien régime, d'avoir un seul Canadien-Français sur le banc et trois hommes d'autre origine. Demander deux juges de notre origine dans ce district ou nos compatriotes forment les trois quarts de la population, ou les lois civiles sont françaises, il n'y a là rien que de juste et de raisonnable.

Avant d'aller plus loin nous devons repousser avec indignation l'injurieuse calomnie du Morning Courier de ce matin, qui voudrait insinuer qu'un Anglais ne peut avoir un fair trial devant un juge ou un jury Canadien. C'est là une de ces assertions outrageantes, un de ces mensonges dont ce journal est coutumier. Heureusement que la moralité et l'honnêteté des Canadiens est bien établie et ne saurait souffrir de pareilles attaques. Les gens de la trempe de ceux du Courier et compagnie ont bonne mine à parler de la corruption de nos tribunaux, eux qui voulaient un jour assommer et qui ont brutalement assailli en pleine cour un jury qui venait de rendre un verdict selon leur conscience.

Le juge Rolland sera-t-il fait juge en chef? Voilà la question que se font les gens. La pratique en Angleterre n'est pas de faire d'un juge puni un juge en chef. Nous croyons que ce principe est sage et propre à conserver l'indépendance des juges, et malgré les longs services de cet utile fonctionnaire, malgré ses travaux laborieux, nous regretterions de voir établir le précédent de faire un juge puni juge en chef, tout comme nous regretterions de voir un juge de circuit et de juridiction inférieure élevé au banc de la reine.

Nous devons dire en terminant que nous n'avons pas été peu surpris de voir le nom de M. Meredith parmi ceux à qui l'on destine le poste élevé de Juge en chef. Ce monsieur peut certainement avoir son mérite, mais il n'a pas l'expérience ni des travaux qui puissent lui donner des droits à la place. Quant à M. Smith, sa nomination ne rencontrerait pas même l'approbation du barreau.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Voici la liste des officiers rapporteurs qui doivent présider aux prochaines élections municipales:

- Quartiers Est.—N. Dumas, H. O. Andrews, Centre.—Ulric Boudreau, Rt. Morris, Ouest.—Wm. S. Macfarlane, H. Whitney, Ste. Anne.—D. Masson, W. Spiers, J. Bell, Ste. Antoine.—G. E. Cartier, Rt. Mackay, J. Fisher, Ste. Laurent.—Benj. Holmes, W. Watson, S. David, Ste. Louis.—A. Girard, J. B. Romier, J. Doyle, Ste. Jacques.—P. J. Brudry, T. O'Brien, M. S. Lomon, Ste. Marie.—A. Montreuil, J. Ibbotson, B. Hayes.

L'HON. JUGE VALLIERES.

Les funérailles de cet homme éminent, si universellement et si justement regretté, ont eu lieu samedi dernier. Une foule immense était accourue pour rendre un dernier hommage au mérite de l'illustre défunt. Les porteurs du cercueil étaient les honn. Day, Draper, La Fontaine, Gale, Smith et Morin. Tous les membres du barreau assistaient en corps et venaient immédiatement après le corbillard. Venait ensuite une foule de citoyens de tout rang et de toute dénomination politique. Après un service de première classe, chanté à l'Eglise paroissiale avec toutes les cérémonies funèbres, le corps fut déposé dans les voûtes du temple, sa dernière demeure.

Les médecins ont fait l'autopsie de son corps. Le juge en chef avait la tête éminemment bien faite, à l'extérieur, sans pourtant indiquer, phrénologiquement parlant, rien d'extraordinaire. L'extérieur était uni, on n'y voyait aucune de ces bosses dont on fait tant de cas, comme annonçant l'existence de certaines facultés mentales. Mais, à l'ouverture du crâne, les médecins ont trouvé que le cerveau avait une apparence tout-à-fait singulière; les bosses en dedans étaient très distinctes et l'ossement plongeait profondément dans les sinus, ce qui rendait le crâne fort mince dans certains endroits et plus fort dans d'autres. Le cerveau était très régulier et bien formé, et toutes ses différentes parties si saillantes que le professeur d'anatomie de l'école canadienne ne put s'empêcher d'exprimer combien il serait facile de démontrer aux élèves l'organisation de la tête humaine, si tous les sujets étaient comme celui-là.

Les médecins ont trouvé, au centre du côté gauche de la cervelle, une tumeur, de la dimension d'une petite prune, d'une substance crémeuse. Cette tumeur était vraisemblablement la cause des bruits, que le juge croyait entendre, et dont il se plaignait fréquemment, sur les dernières semaines de sa vie.

D'ailleurs la cervelle était dans un état normal, les vaisseaux sanguins étaient des plus prononcés, ce qui pourrait expliquer la cause de cette vivacité intellectuelle, et de cette facilité surprenante pour acquérir des connaissances, qu'il y avait chez le savant juge. L'organisation du corps en général était des plus parfaites. Les autres parties du corps n'avaient éprouvé aucune maladie, sauf une affection catarrhale des plus prononcées de la vessie, qui était dans un état de suppuration, et dont les parois avaient une épaisseur de près

d'un doigt et étaient traversés en tous sens par de fortes fibres. C'est cet état de l'appareil urinaire qui avait causé tant de douleur au juge, depuis plusieurs années. A l'exception de cette affection, et de la tumeur du cerveau, le juge avait toutes les marques indiquant une vie qui devait être des plus prolongées. (Minerve.)

Les évêques catholique de Québec et de Montréal ont adressé des circulaires au clergé canadien, l'engageant à faire une souscription générale pour l'Irlande et l'Ecosse.

La ville de Bytown vient d'envoyer, par M. le R. P. T. Thond la somme de £63 8 8 au comté de secours Irlandais.

La Toronto Colonist rapporte que M. le juge Hagerman, a été sérieusement malade depuis quelques temps, et que sa santé est maintenant dans un état très-précaire.

La Trésorière de l'Hôpital de la Maternité accuse avec reconnaissance réception, de la somme de £3, de la part de son honneur le maire.

Le Comité organisé pour recevoir les souscriptions de secours pour l'Irlande et l'Ecosse a déjà reçu les sommes suivantes:

- Le Gouverneur Général, £75; Le comte Cadillac £35; Le maire £100; Mgr. l'Administrateur £25; Les MM. du Séminaire 100; l'Hon. Daly 25; l'Hon. W. Morris 25; l'Hon. G. Moffat 50; l'Hon. D. B. Panineau 10; l'Hon. W. Draper 20; l'Hon. W. Cayle 50; l'Hon. D. B. Viger 15; l'Hon. W. F. Gillingham et Workman 100; Jas. Ferrier 25; J. G. McKenzie, 25; B. Holmes 25; John Young, 25; W. C. Meredith 25; Geo. Elder, jr. 25; Bryson et Ferrier, 30; S. Gerrard, 25; Ryan, Caupman et co. 50; Gilmour et cie. 50; T. M. Bryson, 25; Campbell Bryson £12-10s; Major Campbell (détaché) £10; Valée, Boyer et cie. 25; Hon. W. B. Robinson 5; J. W. Duncomb 5; Jos. Peltier 5; C. Dunkin, 5; T. Bouthillier 5; C. E. Casgrain 5; Mad. Casgrain, £2-10s; Jos. Carey, £5; J. Boston, (Shérif) 5; L. Auldjo 5; J. T. Badgley 5; R. Gerrard, 5; Officiers et hommes de la police de Montréal, par le Capt. Wiley 7; W. et C. Brewster 10; Rob. Weir 10; W. Lyman 5; T. E. Renaud 5; D. P. Jones et cie 5; C. T. Palgrave 5; John Smith 5; H. Ramsay £7-10s; les domestiques de l'hôtel Fellers, £6-5s; R. MacDonnell, M. D. 25; Scott, Tyre et cie, 20; John Smith, jr., 5; The Misses Montgomery, 5; Tait Fowler et cie., 10; McClellan et cie., 5; P. Bruneau, 10; G. et W. Roy, 5; Hubert Paré, 5; Seymour et Harrington, 5; Benjamin Workman, 5; Samuel Greenfields, 5; John Birks et cie., 10; Wm. Murray, 10; W. H. Griffin, 20; James Hervey, 30; Mrs. Stephens, £6-5s; Mrs. O. Bostwick, £5; E. N. Bostwick, £2; 10s.; Alex. Fisher, £5; Robert Campbell, 10; John Crawford, 10; l'Hon. Peter McGill, 30s; Alex. Simpson, 10; Thomas McGinn, £12-10s; Samuel McConkey, £5; Edward Thompson, 5; Henry Harkin, 5; Robert Morris, 5; James Foster, 5; John Rose, 10; Robert Easton, 5; Robert Mackay, 5; David Kinnear, 5; Jovi h Donevanna, 10; Macdougall et Glass, 20; Wm Bradbury, £12-10s.; Benaiah Gibb, 10; Wm Cassidy, 10; T. B. Anderson, 25; Peter Devins 25; John B. Forsyth, 15; John Orr, 10; J. J. Day, 5; T. D. Harrington, 5; Simon Holland, 5; James Logan, 40; W. E. Logan, 10; John Smith, jr., 5; John Ward, 5; L. T. Drummond £12-10s.; Hooker, Holton et cie., £25; Wm. Dow et cie., 50; John Tully, £12-10s.; Hutchins, Birt et cie., £10; John A. Converse, 5; Christopher McCormick, 5; J. et C. Curran, 5; Captain L. Hilliard, 5; Le révd. John Connor, 10; Mrs. Richardson, 10; Albert Furniss, 25; M. J. Hays, 10; John Orr, 10; Domestiques irlandais chez Orr, £7-5s.; l'Hon. Francis Hincks, 7-10s.; McPherson, Crane et cie., £25; Dr. Crawford, 10; Benjamin Brewster et cie., 25; J. D. Gibb, 5; E. A. Dubois, 5; Edmund A. Meredith, 5; Dr. A. F. Holmes, 5; Mr. Foutner, 5; LeMesurier, Routh et cie., 25; Thom et Howard, 20; H. B. Smith, 5; Napp et Noud, 5; B. H. Lemoine, 5; John Torrance et cie., 50; Thomas Kay, 10; Thomas Ure, 5; James Leslie, £12-10s.; S. Foster et cie., £5; Canfield Dorwin, 5; Thomas Sawtell, (Sorel) 5, sterg.; John Fandie, £7 10s.; l'Hon. John Molson, 25; M. O'Sullivan, 25; Bracy et Darling, 5; Peter McMahon, £5; St. Jean, 10; Amable Prevost, 5; l'Hon. Proc. Général Smith, 20; George Desbarrais, 5; Desmarieau et Marchand, 5; William Watson, 5; Henry Hopper, 20.—Total, £2,169 5.

Souscriptions faites à Québec pour l'Irlande et l'Ecosse:

- Quartier St Pierre £796 17 9; — Quartier St Louis £341 3 10; — Quartier du Palais £12 13 7; — Quartier St Roch £350 17 5; — Quartier Champlain £298 3 4; — Faubourgs St Jean et St Louis £173 5 0; — De la Barrière à la Pointe à Pizeau £118 10 5; — Paroisse de Beauport £80 6 1; — Foul us et au-dessus de la Pointe à Pizeau £40 0 0; — Route St. Foy £28 14 0; — Etchemin et New-Liverpool £25 12 6; — Petite Rivière £20 16 3; — Charlebourg £17 0 0; Pointe Lévy, (point de retour) Formant le total de £2904 0 2.

A. JOSEPH, Sec,

Québec, 20 fév 1847.

CORRESPONDANCES.

P. Z. de I. St. Edouard.—Il faut se conformer à nos conditions, autrement les journaux sont discontinués. A. P. Yamaska.—Reçu remis. Frs. D. St. Bathémius de Révd. M. J. P. St. Croix de Mlle M. F. St. Jean Port Joli, de F. N. V. Longueuil, de E. N. H. Bate St. Paul.—Votre lettre est parvenue. Nous ne nous attendions guère à de pareilles explications de votre part.—Dans tous les cas, vous ne nous avez rendu aucun service. Le moins que vous puissiez faire ce serait de nous payer votre compte.—Autrement les journaux sent discontinués.

P. Z. de I. St. Edouard.—Vre communication peut intéresser votre localité, mais non le public.—Refusée.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marchés de Liverpool, 4 fév., 1847.

Ble Ruge Canadien, 10s. 4d. à 10s. 10d.—Do. Blanc do., 11s. à 11s. 3d. Farine Canadienne fine, 38s. à 39s. Do. inférieure, 33s. à 34s. Les Alcalis ont subi une hausse d'un chelin. De bons lots ont produit 30s. Peu de ventes, en conséquence de la hausse. Beuf, mess, 70s. à 72s., middling, 60s. à 65s.

Le marché des farines et des grains à Montréal est plus que jamais sujet à des fluctuations. En janvier des ventes assez considérables ont eu lieu à 26s. à 27s. 3d., pour livraison au printemps. A l'arrivée de l'Hibernia, le 27 janvier, les mêmes transactions se sont faites à 32s, 6d. à 33s. Depuis l'arrivée du Sarah Sands, des ventes ont été faites aux mêmes conditions, à 35s. à 35s. 6d.

La quantité de fleur qu'il peut y avoir maintenant ici est de 80,000 barils.

Blé.—Il y a eu de ventes considérables de 6s. 4d. à 7s. 3d. par 60 lbs au comptant, pour livraison en mai. Le blé vient en ville des campagnes freely, et commande 6s. à 6s. 6d. le minot. Nous avons à présent à Montréal 60,000 minots de blé du Haut Canada.

Les Pois, l'Orge, l'Avoine, viennent des campagnes en abondance. Ils commandent les prix suivants: les pois, 5s. à 5s. 2d.; l'orge, 3s. à 3s. 3d.; l'avoine, 2s. à 2s. 1d., le minot.

On voit par les nouvelles arrivées aujourd'hui d'Europe qu'il y a eu une légère baisse dans le prix des grains et de la fleur, cette baisse continuera-t-elle? C'est une question difficile à résoudre, la disette générale dans presque tout le continent Européen ne le fait pas présumer.

Prix des Marchés,

Montréal, 23 Février, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, s. d., c. d. Rows include POTASS, PERLA, FLOUR, BEUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

VENTES PAR LE SHERIF.

MOIS DE MARS, 1847.

Thomas Ryan, et al., Archibald Ferguson.—Un terrain au faubourg St. Antoine, avec maison, etc. Vente au bureau du shérif, le 2, à 10 heures. Dame J. B. St. Germain, vs. Pierre Cousineau.—Une terre à St. Laurent, Côte St. Louis. Vente à St. Laurent, le 2, à 10 heures.

G. G. Gauthier, vs. Edouard Pleau.—Un terrain, avec maison et boutique, à St. Raphael. Vente à St. Raphael, le 2, à 10 heures. J. Bte. Lemoine, vs. Dame Va. J. B. Cadbois.—Une terre à St. Cécile, rang de St. Ours. Vente à St. Cécile, le 2, à 10 heures.

Dame ve. de Beaujeu, vs. Jacques Nerve.—Une terre à St. Polycarpe, côté St. Thomas, No. 10. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures. Do. vs. Paul Davoust.—Deux terres, à St. Polycarpe, No. 29 et 12, côté St. André et St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 1 heure. Do. vs. Charles Garant.—Deux terres, St. Polycarpe, Nos. 11 et 6, côté St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Dame Luce Chabot, vs. Pierre Blanchet.—Une terre, la Présentation, rang des soixantes. Vente à la Présentation, le 15, à 10 heures. l'Hon. Jns. Marston et al. vs. Norbert Brodeur.—Une terre, St. Pie, sur la rivière Yamaska. Vente à St. Pie, le 15, à 10 heures. John Molson et al. vs. John Dye.—Mettit d'un terrain, de 114 pieds sur 186, rue du collège. Vente au bureau du shérif, le 29, à 1 heure.

Joseph Donagany vs. François Dufresne.—Un terrain avec maison, rue St. Marie, faubourg Québec. Vente au bureau du shérif, le 29, à 10 heures. F. X. Brudry, vs. George Smart.—Deux terrains et maisons, No. 59 et 60, chemin Papineau. Vente au bureau du shérif, le 29, à 11 heures.

Messrs A. Proulx, M. Cyprien Alain dit Dudemaine à Dlle. Angèle Charon dite Ducharme, tous deux du même lieu. A. St. Thomas, le 15 du courant, par le révd. Messrs C. Label, M. Pierre Fortier, à Dlle. Aurélie Couty, tous deux du même lieu. A la Rivière du Loup, district de Québec, par messrs Proulx, Joseph Ciro, écuyer, de Madawaska, membre de la législature pour le comté de Kent, état du Maine, à Dlle. Euphémie Larochelle, de la Rivière du Loup.

Décès.

En cette ville, vendredi, le 19 du courant, à l'âge de 67 ans et 2 mois, dame Catherine Chaussegros De Lery, veuve de feu l'honorable Jacques Philippe Ignace Villomble de Beaujeu, usufruitière de ses seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil. Elle était mère du lieutenant général Vicomte Chaussegros De Lery, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, commandant de l'ordre de St. Louis, mort au service de la France, et de feu les honorables Chaussegros De Lery du Canada. Madame De Lery était aussi petite fille de Gaspard Joseph Chaussegros De Lery, ingénieur en chef de Sa Majesté Très-Chrétienne, celui qui le premier fit fortifier régulièrement Québec. Après un libéra chanté hier matin en l'église paroissiale, le convoi funèbre s'est dirigé vers la seigneurie de Soulanges où l'inhumation doit avoir lieu. En cette ville, le 20 courant, après une longue maladie, Mathilde Lawson, âgée de 13 ans et 8 mois, fille de M. Frangis Lawson. — Samedi le 20 du courant, à 8 heures A. M., Louise Flure Emeline Angélique, fille de J. G. Barthe, déc., âgée de douze mois et 14 jours.

BANQUE DU PEUPLE.

EST par le présent avis qu'un DIVIDENDE SEMI-ANNUEL de Trois pour Cent a été déclaré sur le CAPITAL souscrit et payé, et sera payable le ou après le PREMIER MARS prochain. Les livres de transports ont été fermés le 15 du courant et la seront jusqu'au Premier Mars prochain. Par ordre du Bureau, B. II. LEMOINE, Caissier.

Montréal, 28 fév. 1847.

LE TRANSCRIPT a une circulation de 1800 copies

dans tous les lieux, chaque jour de publication. Si chaque feuillet est lu par trois personnes, cela forme 5400 lecteurs. Avis à ceux qui écrivirent dans les journaux, 23 fév.

PROVINCE DU CANADA, B. C. COUR DE CIRCUIT

Distric de Montréal, CUIT. LUNDI LE PREMIER JOUR DE FEVRIER, MIL-HUIT-CENT QUARANTE SEPT.

PRESENT: HYPOLITE GUY, Eca., un des Juges Circuit pour le Distric de Montréal.

No. 102. NOEL D'ARCHE fils, Maréchal de la paroisse St. Marguerite de Blainfré, dans le Circuit de St. Jean, dans le Distric de Montréal. DEMANDEUR.

vs. JULIEN BOURGEOIS Forgeron et JEAN BAPTISTE MAILLOUX, Menuisier; tous deux de la dite paroisse St. Marguerite de Blainfré, DEFENDEURS.

LA COUR ordonne sur motion de F. H. MAR-CHAUD, Avocat du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour de l'Huissier, au Bref de sommation émané en cette cause que JULIEN BOURGEOIS l'un des Défendeurs a laissé son domicile dans cette Province et ne peut être trouvé dans le Distric de Montréal, que lui le dit JULIEN BOURGEOIS par un avertissement à être deux fois inséré dans la langue anglaise dans un papier nouvellement de la dite Cité de Montréal appelé The Pilot; et deux fois en langue française dans un papier nouvellement de la dite Cité de Montréal, appelé La Revue Canadienne, soit notifié de comparaitre et de répondre à la demande du dit Demandeur, sans délai mais à compter de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit JULIEN BOURGEOIS de comparaitre et de répondre à la dite demande dans le temps assés, il soit permis au dit Demandeur de procéder comme dans une cause par défaut.

Par le Cour, J. MCGILLIS, C. C.

A LOUER

Et Possession au 1er Mai.

UNE VOUTE ou MAGASIN convenable pour la commerce en Gros, faisant face sur la rue St. Paul et la rue des Commissaires, au N. 124 de la rue St. Paul. S'adresser à la porte volaine à F. & J. LECLAIRE.

19 fév.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encadrement des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Esger et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Ball des lieux assés sera donné pour plusieurs années.

—AVERTISSEMENT—

Une maison en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spectacle terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sous-jugé. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C.A. BRAULT, N. P.

19 fév. 1847.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & Cie.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE par le Révd. Père C. Chéniquay prix 1s-3d 12d shelling la douzaine

ESQUISSE de la vie et des travaux apostoliques de MONSIEUR F. X. DELAVAL MONTMORENCY premier Evêque de Québec 1 vol. in 8°, avec portrait prix 2s-6d. Rue St. Vincent No. 3

19 fév. 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE.

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, par M. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & Cie.

19 Fév. 1847.